



**F.S.U.**

*Benoît Teste*

*Secrétaire Général*

BT/NO/20.21/011

*Fédération Syndicale Unitaire*

*104 rue Romain Rolland - 93260 Les Lilas - Tél : 01 41 63 27 30 – Fax : 01 41 63 15 48*

*Email : [fsu.nationale@fsu.fr](mailto:fsu.nationale@fsu.fr) - Site web : [www.fsu.fr](http://www.fsu.fr)*

---

**Monsieur Jean Castex**

**Premier Ministre**

Hôtel de Matignon

57 rue de varenne

75700 Paris

Les Lilas les 24 septembre 2021

Monsieur le Premier ministre,

Vous avez fait le choix avec la Ministre du Travail, de l'Emploi et l'Insertion de prolonger pour la deuxième fois consécutive, et ce jusqu'au 30 juin 2022, les aides accordées aux entreprises pour l'embauche d'apprenti.es.

Alors que la reprise économique est annoncée et que le marché de l'emploi redémarre, la FSU s'interroge sur ce choix. Nous continuons à penser que cet argent public au service du développement de l'apprentissage est détourné de son objectif affiché : le développement de la formation des jeunes.

Ainsi, comme le montrent les derniers chiffres de la DARES, malgré les milliards injectés dans ce système de formation, le chômage des jeunes ne baisse pas (halo du chômage + 9,7%) et, pire, le nombre de NEET continue à augmenter (+4,6 % sur un an entre 2019 et 2020). Ces indicateurs devraient vous alerter sur les choix politiques que vous continuez à mettre en œuvre depuis le plan « 1 jeune 1 solution » qui, en réalité, ne bénéficie qu'aux jeunes déjà qualifié.es, l'apprentissage continuant à se développer essentiellement dans le supérieur.

Cet effet d'aubaine pour les entreprises qui peuvent embaucher gratuitement des jeunes ayant déjà atteint un niveau de qualification est flagrant. Il engendre de fait, une concurrence entre jeunes formé.es et jeunes en cours de formation, en retardant et en précarisant leur entrée sur le marché du travail.

Nous vous alertons aussi sur les risques d'un effet rebond à venir concernant le chômage des jeunes : certaines entreprises, dont la trésorerie est solide, profitent de la période pour licencier des salarié.es précaires au profit de contrats précaires afin de bénéficier de l'argent public pour baisser leur rapport coût/travail. Les contreparties aux aides octroyées trouveraient ici toute leur légitimité.

De plus, cette incitation à l'embauche d'apprenti.es a des conséquences néfastes sur l'ensemble du système de financement de la formation professionnelle, qui est de plus en plus déficitaire. Depuis la réforme de 2018, le financement de l'apprentissage n'est pas assuré et France Compétences connaît un déficit structurel de plusieurs milliards d'euros. Qui va payer ce déficit qui ne fait qu'augmenter avec la mise en œuvre de vos orientations politiques ?

... / ...

Nous voyons bien que, contrairement au discours ambiant, l'apprentissage n'est ni la solution au chômage des jeunes, ni le moyen de former les jeunes les plus éloigné.es de la qualification, objectif pourtant affirmé du plan « 1 jeune 1 solution ». La FSU vous demande donc solennellement de revoir l'orientation et le financement des politiques pour l'ensemble de la jeunesse et d'ouvrir rapidement des discussions, pour mettre en œuvre une réelle politique de qualification de toute la jeunesse par le renforcement du service public de l'Éducation de la formation.

Comme évoqué lors de notre audience, le bilan du plan « 1 jeune 1 solution » présenté sur le site du Ministère du Travail montre une erreur qui n'a pas été corrigée : le plan concerne officiellement les jeunes de moins de 26 ans or le bilan affiché concerne celles et ceux de moins de 30 ans.

Comme vous nous l'avez proposé, la FSU est preneuse d'un bilan exhaustif sur ce plan.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, en l'expression de mes salutations respectueuses.

***Benoît Teste***  
***Secrétaire Général de la FSU***

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Beste' with a long horizontal stroke extending to the right.